



ORGANISATION & PROGRAMME DE FORMATION

Préparation à l'examen d'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur (VTC)

Code CPF 237 000

Prérequis et spécificités

Public concerné et niveau de connaissances préalables nécessaire avant l'entrée en formation

La formation est accessible à tout individu quel que soit son niveau scolaire, il faut :

- Posséder le permis B depuis au moins trois ans
- Savoir lire et écrire le français et connaître les bases des mathématiques (savoir compter, additionner, soustraire)
- Ne pas avoir d'antécédents judiciaires ou de condamnation :
Le casier judiciaire volet 2 doit être vierge
Le stagiaire déclare de ce fait ne pas avoir été concerné par les cas suivants :
 - Annulation de permis
 - Retrait de 6 points du permis en une fois
 - Vol, stupéfiant, violence

Objectifs de la formation

Préparation à la réussite de l'examen VTC :

- Réussir l'examen d'admissibilité de l'examen VTC (théorie)
- Réussir l'examen d'admission de l'examen VTC (Pratique)
- Obtenir la carte professionnelle VTC

Durée

Préparation pour l'examen à la certification VTC :

- La durée de formation est à la liberté du candidat (conseillé 2 mois)

NB : Les acquis doivent être validés par le responsable pédagogique



Possibilité d'équivalence

Expérience professionnelle

Si vous avez déjà travaillé dans le secteur du transport exemple, chauffeurs de bus, ambulanciers, taxis)

Vous pouvez également obtenir votre carte professionnelle VTC par équivalence, gratuitement, sans passer l'examen, sur simple demande auprès de votre préfecture.

Pour bénéficier de cette équivalence il faut pouvoir justifier d'une expérience d'au moins un an à temps plein ou à temps partiel équivalent à au moins 1607 heures dans le transport de personnes au cours des 10 dernières années.

Bien que vous ne soyez pas dans l'obligation de passer l'examen organisé par la CMA, VTC ACADEMY vous propose de suivre la totalité de la formation ou certains modules de cours en fonction de vos besoins.

Le responsable pédagogique sera vous indiquer la meilleure solution afin de démarrer votre projet professionnel dans les meilleures conditions

Débouchés

Dès l'obtention de la carte professionnelle VTC, possibilité de devenir conducteur de voiture de transport avec chauffeur en tant que salarié ou de se mettre à son compte en tant que chef d'entreprise.

Modalité Pédagogique

Nous mettons en place pour l'ensemble des stagiaires :

- Une plateforme sécurité permettant de se connecter aux cours.

Chaque stagiaire disposera d'un support électronique personnel adapté à la formation contenant les notions théoriques vues en formation, des exercices corrigés et des méthodes mnémotechniques :

- Un book de formation théorique reprenant l'ensemble des thèmes de l'examen
- Un book de révision que nous utilisons pour s'entraîner aux examens

Organisation de l'action de formation

L'action de formation aura lieu en E-learning, ce qui permettra au candidat d'étudier à sa convenance en fonction de ses disponibilités dans son emploi du temps.

La durée conseillée est de 90 h comprenant les cours et exercices concernant l'admissibilité ainsi que les cours et exercices concernant l'admission.

Le candidat dispose d'une connexion illimitée pendant une durée de 2 mois



PROGRAMME DE FORMATION (90H)

THEORIE

A. - RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT PUBLIC PARTICULIER DE PERSONNES (25H)

B. - SÉCURITÉ ROUTIÈRE (15)

C. - GESTION (15h)

D. - DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL (15H)

E. - FRANÇAIS (10H)

F. - ANGLAIS (10H)

PRATIQUE (6H)

Formation Pratique (en option) : 4h de formation en salle + 2h de Conduite ainsi que la mise à disposition du véhicule le jour de votre examen

A - CONDUITE ET SÉCURITÉ

B - RELATION CLIENT

C - CONSTRUCTION DU PARCOURS ET ACCOMPAGNEMENT TOURISTIQUE

D - FACTURATION ET PAIEMENT



ACCESSIBILITE PERSONNES HANDICAPES

Les locaux de l'entreprise sont accessibles aux personnes ayant un handicap. Au sein de notre centre de formation, un référent handicap a été nommé. Les personnes ayant un handicap seront accompagnées par le référent handicap dans leurs démarches afin de définir la faisabilité du projet professionnel du candidat.